



PRÉFET DU NORD

Lille, le 24 septembre 2018

## Communiqué de presse

### DÉMINAGE D'UNE BOMBE AMÉRICAINE À HELLEMES DISPOSITIF D'ÉVACUATION DE LA POPULATION



Une bombe américaine de 250 kg, datant de la seconde guerre mondiale a été retrouvée sur le site du technicentre SNCF de la commune d'Hellemmes.

Le service de déminage procédera à l'opération de désamorçage le **dimanche 7 octobre 2018 entre 9h00 et 16h00.**

La réglementation relative aux normes pyrotechniques impose une évacuation totale de la population dans un périmètre de sécurité d'un rayon de 400 mètres autour de la bombe. Les rues visées par cette évacuation sont mentionnées en annexe.

Tous les habitants résidant ou travaillant dans ce périmètre de sécurité autour de la bombe devront **impérativement** évacuer la zone de risque le dimanche 7 octobre entre 9h00 et la fin des opérations prévues à 16h00. Personne ne sera autorisée à pénétrer sur le site à compter de 9h00.

Les forces de l'ordre assureront le contrôle de l'évacuation à partir de 06h30, puis la fermeture du périmètre de sécurité à partir de 09h00 et jusqu'à la fin des opérations de déminage.

Les personnes fragiles ou ne disposant pas de possibilité d'hébergement pour la journée sont invitées à prendre contact au numéro unique mis en place par les services de la commune d'Hellemmes au :

**03 20 41 82 90.**

Vous pouvez consulter les conseils et mesures préventives à suivre pour le dimanche 07 octobre 2018 en annexe 1 ; ainsi que la liste des rues concernées par l'évacuation en annexe 2.

## Annexe 1 : Conseils et mesures préventives pour le dimanche 07 octobre 2018

- 1) Fermez vos portes et volets pour des raisons de sécurité.
- 2) Pensez à vous munir de tout ce qui est indispensable pour ce temps d'attente (médicaments, papiers, etc...) car aucun retour au domicile ne sera possible entre 9h00 et la fin de l'intervention.
- 3) Si vous n'êtes pas en mesure d'être accueilli hors du périmètre le temps des opérations, nous vous invitons à rejoindre l'un des 2 espaces d'accueil ouverts par la mairie d'Hellemmes à partir de 07h00 :

=> à l'Espace des Acacias situé place Hentges à Hellemmes

=> au Centre Départemental de Gestion situé ZI du Hellu, 1 rue Lavoisier à Hellemmes.

- 4) Nous vous invitons à évacuer le périmètre par vos propres moyens.
- 5) Si vous ne pouvez pas évacuer le périmètre par vos propres moyens, des navettes sont prévues aux points de regroupement suivant :

=> Place Seguin

=> Boulevard de L'Epine face à l'Ecole Rostand

➤Départ des navettes à partir de 07h00 - Dernier Départ 09h00.

La navette de la Place Seguin vous emmènera vers le centre d'accueil situé à l'Espace des Acacias.

La navette du Boulevard de l'Epine vous emmènera vers le centre d'accueil situé au Centre Départemental de Gestion.

## Annexe 2 : Liste des rues concernées par l'évacuation du périmètre de sécurité.

- rue Bobillot (Cité Duquesne incluse),
- chemin Napoléon (de bd de Lezennes à 1 rue Bobillot),
- boulevard de l'Epine (du carrefour Ployard/Bvd Epine jusqu'au 88 boulevard de l'Epine)
- impasse des Aubépines,
- impasse des rosiers,
- rue de la ville de Naumburg,
- impasse des acacias,
- impasse des buissons,
- impasse des églantiers,
- impasse des Houx,
- impasse des Chardons,
- impasse des rameaux inclus,
- rue de l'Innovation (du carrefour Innovation/plateau Jenner jusqu'à la rue Ferdinand Mathias),
- rue Ferdinand Mathias (du carrefour F Mathias/rue des écoles (n°146 rue Ferdinand Mathias incluse) au carrefour Ferdinand Mathias/Vanderstraeten et du carrefour rue Voltaire à Place Marc Seguin (Résidences Jardins secrets incluses)),
- rue Salembier (Résidence Jardins Secrets),
- rue des Ateliers SNCF (Cité Pollet incluse),
- allée Gaston Debondue,
- rue Parc Bocquet (de ruelle St Sauveur à rue Jaurès),
- rue Marceau,
- rue Jean Jaures ( du n°9 inclus à rue Ferdinand Mathias),
- chemin Bécu (de rue Basselart à rue Jean Jaurès),
- rue Basselart (n°28 jusqu'au carrefour Bécu/Basselart + n°1, 2 et 3 rue Basselart inclus ),
- rue Marceau, du carrefour Marceau/ Ferdinand Mathias à carrefour Bert/Marceau (31 rue Bert inclus),
- place Marc Seguin (de rue Bara à rue Ferdinand Mathias),
- rue Bert (du 31 rue Marceau inclus à la rue Ferdinand Mathias),
- rue Turgot (de rue Marceau à rue Ferdinand Mathias),
- allée Condorcet.